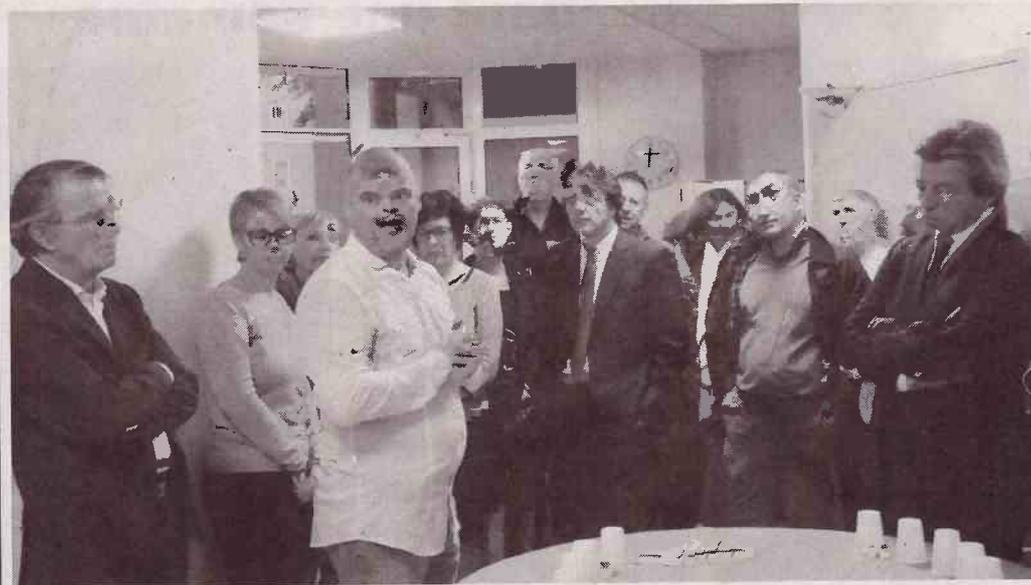


Héricourt

Santé L'Ehpad La Lizaine dispose d'un pôle d'activités et de soins

Change

Les mem
centre Brete
à participe
caux du cer
générale e
l'objet por
ment de n
des statuu
« L'assoc
mais pour
centre de r
de réadap
déclare le
çois Nardi
tient et ac
de la fons
la fois un
cation, u



Le cadre de santé a expliqué à l'assemblée le fonctionnement du Pasa, en présence, notamment d'Alain Joyandet, sénateur, et de Pascal Mathis, directeur du groupement hospitalier de Haute-Saône.

L'Ehpad La Lizaine a créé un Pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa) destiné à accueillir à la journée les résidents ayant des troubles du comportement modérés. Son inauguration s'est déroulée vendredi.

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) La Lizaine fait partie des onze structures que compte le groupe hospitalier de la Haute-Saône et accueille quatre-vingt résidents. Depuis le 10 octobre, quatorze d'entre eux se rendent en journée au Pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa), pour participer à différentes activités sociales et thérapeutiques, entourés d'un personnel qualifié, formé et volontaire. Le but étant de maintenir ou réhabiliter leurs capacités cognitives, fonctionnelles, sensorielles et leurs liens sociaux. Il rejoint ceux déjà installés à Neurey-lès-la-Demie, Luxeuil, Saint-

Loup avant celui de Villersexel, en projet, à l'Ehpad Griboulard. « La création de Pasa s'inscrit dans la mesure 16 de ce plan Alzheimer 2008-2012, souligne Pascal Mathis, directeur du Groupe hospitalier de Haute-Saône. À l'aide d'un programme individualisé comprenant des activités thérapeutiques, il a pour objectif de préserver l'autonomie en prenant le temps de laisser faire ou en aidant à faire, rompre l'isolement, contribuer au maintien du bien-être et permettre une diminution des troubles du comportement ». Les résidents suivent, par exemple, des ateliers cuisine ou petit travail manuel.

À Héricourt, le service est implanté au rez-de-chaussée de l'établissement et après accord de l'Agence régionale de santé (ARS) et du conseil départemental, les travaux ont pu être lancés pour une durée de six mois. Une ouverture sécurisée a été créée pour les résidents afin de leur donner un accès au jardin à l'avant de la structure. Le coût est de 100 000 €, une dotation annuelle de fonctionnement de 65 000 € étant accordée par l'ARS.

Pierre Gorcy, délégué territorial de l'ARS a insisté sur « cet accompagnement complet et personnalisé apportant une réponse solidaire, positive et volontaire. Cette inauguration témoigne d'une avancée collective et je salue le travail des professionnels. Sans vous, les politiques de solidarité ne pourraient pas se mettre en œuvre ».

Le maire d'Héricourt, Ferdinand Burkhalter, a assuré, « fonder beaucoup d'espoir sur le contrat local de santé et tout l'intérêt qu'Héricourt attache à ces structures ».

Alain Joyandet, sénateur et président du conseil de surveillance, a réaffirmé, « l'objectif d'essayer d'améliorer la situation des patients. Le groupe est attentif à ce qui se passe à Héricourt, car dans un petit département nous avons besoin d'avoir des établissements forts. Nous avons deux impératifs la proximité et la qualité. On voit la modernité dans un pays au degré d'énergie à s'occuper de nos anciens ».

Bernadette Thévenin
redaction-affiches@hotmail.fr

Le c soci



Les ad
Le co
d'Héri
té de c
ricourt
d'actio
semble
la mai
Le C
adhère